

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 29 octobre 2012

CP 12/10-36

L'an deux mil douze, le 29 octobre à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote: MM. Baylet, Empociello, Cambon, Massip, Albert, Gonzalez, Descazeaux, Roger, Roset, Hébral, Marty, Lavabre, Capayrou et Quéreilhac.

**CONTRAT DE PROJETS ETAT REGION 2007-2013
- VOLET TERRITORIAL -**

**CONTRAT D'AGGLOMERATION DU GRAND MONTAUBAN
CONTRATS DES PAYS MONTALBANAIS, MIDI-QUERCY ET
GARONNE-QUERCY-GASCOGNE**

PROGRAMMES OPERATIONNELS 2012 PHASE 1

Préalablement à l'examen des dossiers à l'ordre du jour de la séance, je vous rappelle que la politique des pays et des agglomérations s'inscrit dans le cadre du volet territorial du Contrat de Projets Etat Région 2007-2013, sur la base de la convention d'application spécifique signée le 18 décembre 2007 entre l'Etat, le Conseil Régional et les Conseils Généraux de Midi-Pyrénées. Pour sa part, le Conseil Général a délibéré sur ce volet territorial lors de ses Assemblées Plénières des 1^{er} et 2 mars et 29 juin 2007 puis du 23 juin 2008.

En Tarn-et-Garonne, ont été reconnus 3 pays qui couvrent l'intégralité du territoire départemental : le Pays Midi-Quercy, le Pays Garonne-Quercy-Gascogne et le Pays Montalbanais. Les 3 conventions territoriales visant à définir les enjeux prioritaires de chacun des pays, ont été signées le 9 février 2009 par l'ensemble des partenaires.

Celle de la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban a été signée le 19 octobre 2009.

Compte tenu de l'état d'avancement de ce volet territorial en Tarn-et-Garonne, et conformément à la délégation de compétence en matière de politique territoriale consentie à la Commission Permanente, celle-ci est amenée à délibérer aujourd'hui sur le contenu des programmes opérationnels 2012 phase 1:

- du contrat d'agglomération du Grand Montauban,
- du contrat de Pays Montalbanais,
- du contrat de Pays Midi-Quercy,
- et du contrat de Pays Garonne-Quercy-Gascogne.

I – LE CADRE D'INTERVENTION DEFINI PAR L'ARTICLE 4 DE LA CONVENTION D'APPLICATION

a/ Des conditions précisées :

- Les programmes opérationnels annuels peuvent faire l'objet d'une programmation scindée en 2 ou 3 phases,
- Les porteurs de projets doivent adresser, à chacun des financeurs, des dossiers finalisés justifiant l'imminence de l'opération, et ce, 6 semaines avant la tenue du comité territorial de concertation et de pilotage,
- Le comité territorial de concertation et de pilotage a pour mission d'élaborer les programmes opérationnels en cohérence avec la stratégie territoriale,
- Le comité des financeurs, composé de l'Etat, de la Région et du Département, a pour mission de coordonner et stabiliser les plans de financement de chacun des projets composant le programme opérationnel.

Il appartient, en dernier lieu, à chacun des partenaires institutionnels de soumettre les programmes opérationnels à la validation de leurs instances décisionnelles.

b/ Des domaines plus ciblés:

L'accompagnement du développement économique, le développement du tourisme, les services essentiels en espace rural, la création d'équipements structurants, l'habitat et le cadre de vie.

II - LE POSITIONNEMENT DU CONSEIL GENERAL

a/ Les modalités antérieures sont reconduites :

- Pour les dossiers relevant des communes des pays ou de l'agglomération (hors ville de Montauban) :

L'intervention financière du Conseil Général, comme cela a été mis en application tant dans le cadre des contrats de terroirs (1994-2000) que de pays (2000-2006), **s'opérera au cas par cas**, en fonction de la faisabilité des projets présentés et au regard de ses politiques traditionnelles d'accompagnement.

Conformément au présent dispositif contractuel, il appartient au comité des financeurs d'assurer la cohérence, le cas échéant, entre les participations Etat, Europe, Région et Conseil Général.

- Pour les dossiers relevant du territoire de la commune de Montauban :

L'Assemblée Départementale, dans sa séance plénière du 23 juin 2008, a maintenu sa position telle qu'arrêtée lors de sa session du 14 décembre 2004 : les interventions financières du Conseil Général, sur la commune de Montauban, ne prendront en compte que les projets présentant un intérêt départemental dans les domaines du social, de l'économie, de l'enseignement supérieur et de l'environnement.

b/ Les modalités d'instruction et de décision sont également reconduites :

Les subventions de principe affichées dans les programmes sont, pour le Département, de deux types :

- subventions classiques accordées au titre des politiques traditionnelles, étant entendu que toute opération inscrite à un contrat sera financée en priorité,
- subventions spécifiques aux contrats, imputées sur les lignes budgétaires existantes et allouées selon des modalités particulières et non reproductibles en dehors du contrat de développement concerné.

La mise en œuvre du programme se réalise, opération par opération, selon la procédure suivante :

- le dépôt, par le maître d'ouvrage concerné public ou privé, d'un dossier de demande de subvention auprès de chacun des partenaires indiqués au contrat et cela pour chacune des opérations inscrites. Les dossiers seront constitués et instruits selon les modalités propres à chaque collectivité,
- l'octroi des aides par les financeurs annoncés au programme, étant entendu que les sommes inscrites au document contractuel représentent le montant maximum susceptible d'être alloué.

En effet, l'instruction de chaque dossier par les services compétents permettra de fixer le montant définitif de la subvention et cela dans la limite des montants mentionnés au contrat. Les aides ainsi calculées feront l'objet de décisions attributives de subvention de forme traditionnelle et spécifique à chaque financeur.

III – LE CONTRAT D'AGGLOMERATION DU GRAND MONTAUBAN : le programme opérationnel 2012 phase 1 (5^{ème} programmation) (annexe 1)

La communauté d'agglomération du Grand Montauban comprend 8 communes pour une population de 70 912 habitants: Albefeuille-Lagarde, Bressols, Corbarieu, Lamothe-Capdeville, Montauban, Montbeton, Saint-Nauphary et Villemade.

La convention territoriale, qui définit les orientations prioritaires, s'articule autour de 4 axes déclinés en 9 mesures:

Axe 1: Poursuivre le développement économique et l'inscrire dans l'économie de la connaissance

Mesure 1: améliorer l'offre d'accueil d'entreprises et favoriser l'innovation.

Mesure 2: favoriser l'emploi et améliorer l'offre de formation et d'enseignement supérieur et l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Axe 2: Rendre le Grand Montauban plus dynamique et favoriser les services à la population pour mieux vivre ensemble

Mesure 3: rendre le Grand Montauban dynamique et attractif à toute heure.

Mesure 4: renforcer les services à la population.

Axe 3: Organiser l'espace pour favoriser l'accueil de nouveaux habitants

Mesure 5: unifier le territoire et le rendre lisible.

Mesure 6: de la qualité de l'habitat à la qualité urbaine.

Axe 4: Faciliter la mobilité dans l'agglomération, au sein de l'aire métropolitaine et de la région

Mesure 7: rendre le Grand Montauban plus accessible et améliorer la mobilité.

Mesure 8: mettre le développement durable au centre de tous les projets de la collectivité: s'engager dans une démarche globale en mettant en place un plan climat.

Mesure 9 transversale: assurer la complémentarité entre les conventions territoriales du Grand Montauban et du Pays Montalbanais.

La cinquième programmation, à la suite du comité territorial de concertation et de pilotage du 19 juillet 2012 et du comité des financeurs du 7 septembre dernier, porte sur **8 projets** pour un volume d'investissements de **32 069 208 € HT** pour lesquels les plans de financement prévisionnels s'établissent comme suit :

EUROPE	1 516 720,00 €	4,73%
ETAT	495 164,00 €	1,54%
REGION	317 129,00 €	0,99%
DEPARTEMENT	435 791,00 €	1,36%
AUTRES FINANCEURS	600 000,00 €	1,87%
TOTAL *	3 364 804,00 €	10,49%

* Sous réserve des dossiers en cours d'instruction.

IV– LE CONTRAT DE PAYS MONTALBANAIS : le programme opérationnel 2012 phase 1 (7^{ème} programmation) (annexe 2)

L'association du Pays Montalbanais (34 communes pour 108 023 habitants) comprend :

- 3 communautés de communes : Sud Quercy Lafrançaise, Terroir Grisolles/Villebrumier, Garonne et Canal,
- une communauté d'agglomération : le Grand Montauban,
- et 3 communes isolées : Canals, Fabas et Pompignan.

La convention territoriale signée le 9 février 2009 avec les partenaires Etat, Région et Département, arrête, pour 2008-2013, les orientations prioritaires suivantes :

Axe 1 : Maîtriser l'étalement urbain et organiser l'aménagement du territoire pour offrir un cadre de vie de qualité aux habitants du territoire

Mesure 1 : maintenir un équilibre territorial en renforçant l'attractivité des centres bourgs.

Mesure 2 : engager une politique cohérente et coordonnée de l'habitat et du logement articulée avec l'agglomération montalbanaise.

Mesure 3 : préserver l'environnement et valoriser le patrimoine naturel et architectural.

Axe 2 : Conforter l'attractivité économique autour d'un bassin d'emploi au cœur du pôle de croissance régional et diffuser le développement économique sur l'ensemble du territoire

Mesure 4 : consolider une politique d'accueil des entreprises et favoriser le développement d'une agriculture durable.

Mesure 5 : favoriser l'essor d'une économie touristique adaptée aux potentialités du territoire.

Axe 3 : Développer une politique concertée de déplacements

Mesure 6 : favoriser la mobilité des habitants et mettre en œuvre une politique cohérente et coordonnée des déplacements.

Axe 4 : Offrir des services aux populations pour renforcer l'équilibre social

Mesure 7 : élaborer un projet culturel de territoire et développer l'offre culturelle sur l'ensemble du pays.

Mesure 8 : développer et renforcer la qualité des services au public.

Axe stratégique transversal : Animer les démarches de développement durable

Mesure 9 : mise en œuvre d'une politique de développement durable.

Mesure d'accompagnement : animation et ingénierie territoriale.

Le programme opérationnel 2012 phase 1, suite au comité territorial de concertation et de pilotage du 27 juin 2012 et au comité des financeurs du 7 septembre dernier, porte sur un **volume d'investissements de 3 454 054 € HT** pour **14 projets** et soutenus par les financements connus à ce jour de la façon suivante :

EUROPE	50 000,00 €	1,45%
ETAT	296 806,00 €	8,59%
REGION	213 007,00 €	6,17%
DEPARTEMENT	304 818,00 €	8,82%
TOTAL *	864 631,00 €	25,03%

** Sous réserve des dossiers en cours d'instruction.*

V- LE CONTRAT DE PAYS MIDI-QUERCY : le programme opérationnel 2012 phase 1 (8^{ème} programmation) (annexe 3)

Quatre communautés de communes:

- Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron,
- Quercy Vert,
- Quercy Caussadais,
- Terrasses et Vallées de l'Aveyron,

regroupant 49 communes, ont créé en janvier 2003 le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy pour contribuer au développement et à l'aménagement de ce territoire. La population du pays est de 47 498 habitants au 1^{er} janvier 2012.

La convention territoriale, signée le 9 février 2009, définit la stratégie et les axes de développement pour la période 2008-2013. Elle se décline en 3 axes et 9 mesures opérationnelles :

Axe 1 : un territoire équitable

Mesure 1 : miser sur les ressources humaines et conforter la gouvernance.

Mesure 2 : développer l'offre culturelle, la solidarité et la cohésion sociale.

Axe 2 : un territoire viable

Mesure 3 : favoriser la diversification et la consolidation des activités économiques durables.

Mesure 4 : maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables.

Axe 3 : un territoire vivable

Mesure 5 : réaliser des équipements structurants pour le territoire.

Mesure 6 : promouvoir une politique de l'habitat globale et durable.

Mesure 7 : préserver et valoriser les ressources naturelles du territoire.

Mesures régionales spécifiques

Mesure 8 : la dotation spécifique "vocation territoriale et expérimentation".

Mesure 9 : le Grand Projet Pays (GPP).

La huitième programmation, approuvée le 22 juin 2012 par le comité territorial de concertation et de pilotage et suite au comité des financeurs du 7 septembre dernier, comporte **21 projets** pour un investissement de **2 818 105 € HT** et des financements prévisionnels, connus à ce jour, répartis comme suit :

EUROPE*	373 547,00 €	13,25%
ETAT	84 995,00 €	3,02%
REGION	224 514,00 €	7,97%
DEPARTEMENT	143 055,00 €	5,08%
AUTRES FINANCEURS	77 562,00 €	2,75%
TOTAL**	903 673,00 €	32,07%

*y compris LEADER

** Sous réserve des dossiers en cours d'instruction.

VI - LE CONTRAT DE PAYS GARONNE-QUERCY-GASCOGNE : le programme opérationnel 2012 phase 1 (8^{ème} programmation) (annexe 4) :

Organisé en Syndicat mixte, créé le 25 juin 2002, (soit 113 communes et 90 367 habitants), le pays regroupe 8 communautés de communes (dont 3 au sein d'un syndicat mixte) et 6 communes non adhérentes à un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre, soit :

- les communautés de communes du Quercy Pays de Serres, de Montaigne Pays de Serres, de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise, des Deux Rives et du Pays Garonne et Gascogne,

- le syndicat mixte des 3 provinces avec 3 communautés de communes Castelsarrasin-Moissac, Terrasses et Plaines des 2 cantons, Sère Garonne et Gimone, et 4 communes isolées : Boudou, Durfort Lacapelette, Lizac et Montesquieu,

- et 2 communes isolées : Cazes-Mondenard et St Amans de Pellagal.

La convention territoriale, signée le 9 février 2009, définit les enjeux suivants:

Axe 1 : Affirmer la compétitivité du territoire par le développement économique

Mesure 1 : créer de nouvelles conditions d'accueil pour les entreprises et les zones d'activités et renforcer la qualité de l'existant dans une démarche de qualité environnementale.

- Mesure 2 : restructurer et moderniser le tissu commercial et artisanal.
- Mesure 3 : développer le potentiel touristique.
- Mesure 4 : le Grand Site Touristique de Moissac.
- Mesure 5 : soutenir l'agriculture.

Axe 2 : Renforcer l'attractivité du territoire par une offre de services et un cadre de vie de qualité

- Mesure 6 : améliorer la qualité du cadre de vie des habitants.
- Mesure 7 : développer les systèmes de transport privilégiant l'intermodalité.
- Mesure 8 : assurer les services à la population.
- Mesure 9 : pour un projet culturel de Pays.

Axe 3 : Dispositions spécifiques régionales

- Mesure 10 : le Grand Projet de Pays (GPP).
- Mesure 11 : développer des actions innovantes et favoriser l'expérimentation.

Le programme 2012 phase 1 (8^{ème} programmation depuis 2009), suite au comité des financeurs du 7 septembre 2012, porte sur **24 projets** pour un volume d'investissements de **8 125 815 € HT**. Les aides des partenaires institutionnels connues à ce jour sont les suivantes :

EUROPE	698 474,00 €	8,60%
ETAT	1 048 743,00 €	12,91%
REGION	846 518,00 €	10,42%
DEPARTEMENT	1 156 151,00 €	14,23%
AUTRES FINANCEURS	319 630,00 €	3,93%
TOTAL *	4 069 516,00 €	50,08%

** Sous réserve des dossiers en cours d'instruction.*

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu la convention d'application du volet territorial signée le 18 décembre 2007 entre l'Etat, le Conseil Régional et les Conseils Généraux de Midi-Pyrénées, dans le cadre du contrat de projets Etat Région 2007-2013,

Vu les délibérations de l'Assemblée des 1er et 2 mars et 29 juin 2007, puis du 23 juin 2008 concernant le volet territorial,

Vu les conventions territoriales signées le 9 février 2009 par l'ensemble des partenaires pour le Pays Midi-Quercy, le Pays Garonne-Quercy-Gascogne et le Pays Montalbanais et celle signée le 19 octobre 2009 pour la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve, tel que défini en annexes, le contenu des programmes opérationnels 2012, phase 1 :
 - Contrat d'agglomération du Grand Montauban (5ème programmation), pour un volume d'investissement de 32 069 208 € HT portant sur 8 projets (annexe 1),
 - Contrat de pays Montalbanais (7ème programmation), pour un volume d'investissements de 3 454 054 € HT portant sur 14 projets (annexe 2),
 - Contrat de pays Midi-Quercy (8ème programmation), pour un volume global d'investissements de 2 818 105 € HT portant sur 21 projets (annexe 3),
 - Contrat de pays Garonne-Quercy-Gascogne (8ème programmation), pour un volume global d'investissements de 8 125 815 € HT portant sur 24 projets (annexe 4) ;
- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département les documents correspondants.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

CP 12/10-36ann1

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND MONTAUBAN

CONVENTION TERRITORIALE 2009-2013

PROGRAMME D' ACTIONS 2012 phase 1 (5ème programmation)

CONVENTION TERRITORIALE GRAND MONTAUBAN COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

2009 - 2013

PROGRAMMATION 2012 PHASE 1

Suite au Comité Territorial de Concertation et de Pilotage du 19 juillet 2012 et au Comité Départemental des Financeurs du 7 septembre 2012.

Les plans de financement mentionnés ne sont qu'indicatifs, ils ne deviendront définitifs qu'après l'instruction technique des dossiers de demande de subvention par les partenaires financiers et après l'accord des assemblées délibérantes du Conseil Régional et du Conseil Général ainsi que des comités de programmation des crédits de l'Etat et de l'Europe.

AXE 1 - Poursuivre le développement économique et l'inscrire dans l'économie de la connaissance

MESURE 3 - Rendre Montauban Trois Rivières dynamique et attractive à toute heure

N°	Action	Prog.	Lieu	M.O.	Coût H.T.	Total aides publiques	%	Département		Région	%	Etat	%	U.E.	%	Autres	%
1	Etude préalable à la mise en œuvre d'une opération de redynamisation du commerce et de l'artisanat	2012-1	Montauban	Commune de Montauban	35 900 €	17 950 €	50%	CG non sollicité				17 950 € (s) FISAC à l'instruction	50%				
TOTAL AXE 1					35 900 €	17 950 €	50%	0 €	0%	0 €	0%	17 950 €	50%	0 €	0%	0 €	0%

AXE 2- Rendre Montauban plus dynamique et favoriser les services à la population pour mieux vivre ensemble

MESURE 3 - Rendre Montauban Trois Rivières dynamique et attractive à toute heure

N°	Action	Prog.	Lieu	M.O.	Coût H.T.	Total aides publiques	%	Département		Région	%	Etat	%	U.E.	%	Autres	%									
2	Plaine de Jeux du Ramiérou :	2012-1	Montauban	Commune de Montauban																						
	- réhabilitation vestiaire et mise en accessibilité																	432 441 €	194 214 €	45%	Dossier à compléter	-%	Dossier à compléter	-%	194 214 €	45%
	- aménagement d'un terrain synthétique																	625 000 €	225 000 €	36%	0 €	0%		-%	125 000 €	20%
TOTAL					1 057 441 €	419 214 €	40%	0 €	0%	-	-%	319 214 €	30%			100 000 €	9%									
												(s) CNDS à l'instruction				(s) Fédération française de rugby										
3	Construction d'un complexe aquatique	2012-1	Montauban	Commune de Montauban (Société VINCI CONSTRUCTION FRANCE)	25 436 766 €	500 000 €	2%	0 €	0%		-%	0 €	0%			500 000 €	2%									
										Dossier à l'instruction		Dossier non recevable par le CNDS.				Réserve parlementaire 2012										

N°	Action	Prog.	Lieu	M.O.	Coût H.T.	Total aides publiques	%	Département		Région	%	Etat	%	U.E.	%	Autres	%	
4	Aménagements des berges du Tarn :	2012-1	Montauban	Grand Montauban CA														
	- dont travaux Quai Poulit				2 581 439 €	1 290 720 €	50%	0 €	0%	Dossier à l'instruction dans le cadre du Contrat Grand Site	-%			1 290 720 €	50%			
	- dont travaux Port Canal				386 000 €	251 620 €	65%	65 620 €	17%		-%			186 000 €	48%			
	TOTAL				2 967 439 €	1 542 340 €	52%	65 620 €	2%	-	-%			1 476 720 €	50%			
														(s) FEDER Axes 5 et 6 Mesure 2				
5	Rénovation et extension du foyer culturel et sportif Jean Bourdette	2012-1	Montbeton	Commune de Montbeton	2 114 197 €	783 258 €	37%	317 129 €	15%	317 129 €	15%	149 000 €	7%					
												(a) DETR 2012 (partie extension) + Possibilité d'une 2ème tranche en DETR 2013 (partie rénovation)						
6	Bourse au permis de conduire	2012-1	Montauban	Commune de Montauban	80 000 €	49 000 €	61%	0 €	0%	0 €	0%	9 000 €	11%	40 000 €	50%			
														(s) Fonds Social Européen				
TOTAL AXE 2					31 655 843 €	3 293 812 €	10%	382 749 €	1%	317 129 €	1%	477 214 €	2%	1 516 720 €	5%	600 000 €	2%	

N°	Action	Prog.	Lieu	M.O.	Coût H.T.	Total aides publiques	%	Département		Région	%	Etat	%	U.E.	%	Autres	%
Axe 3- Organiser l'espace pour favoriser l'accueil de nouveaux arrivants																	

MESURE 6- De la qualité de l'habitat à la qualité urbaine

N°	Action	Prog.	Lieu	M.O.	Coût H.T.	Total aides publiques	%	Département		Région	%	Etat	%	U.E.	%	Autres	%
7	Aménagement de la traversée du village d'Albefeuille Lagarde	2012-1	Albefeuille Lagarde	Grand Montauban CA	199 151 €	31 208 €	16%	31 208 €	16%	0 €	0%	0 €	0%				
8	Accès à la plaine de jeux de Bressols (depuis la RD 930)	2012-1	Bressols	Grand Montauban CA	178 314 €	21 834 €	12%	21 834 €	12%	0 €	0%	0 €	0%				
TOTAL AXE 3					377 465 €	53 042 €	14%	53 042 €	14%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%
TOTAL GENERAL					32 069 208 €	3 364 804 €	10%	435 791 €	1%	317 129 €	1%	495 164 €	2%	1 516 720 €	5%	600 000 €	2%

(s) = sollicité (a) = accordé

Le Président,

CP 12/10-36ann2

ASSOCIATION DU PAYS MONTALBANAIS

CONVENTION TERRITORIALE 2008-2013

PROGRAMME D' ACTIONS 2012 phase 1 (7^{ème} programmation)

PAYS MONTALBANAIS

PROGRAMME 2012 - Phase 1

Suite au Comité Territorial de Concertation et de Pilotage du 27 juin 2012 et au Comité Départemental des Financeurs du 7 septembre 2012

Les plans de financement sont prévisionnels, ils ne deviendront définitifs qu'après instruction technique des dossiers par les partenaires financiers et après accord des assemblées délibérantes du Conseil Régional et du Conseil Général ainsi que des Comités de programmation des crédits de l'État et de l'Europe

Intitulé de l'opération	Localisation du Projet	Maître d'ouvrage	Coût HT	Aides Publiques sollicitées											Auto financement		
				Cumul aides publiques		Europe		Etat		Région		Département		Autres		Montant HT	%
				Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%		
Axe Stratégique 1 : Maîtriser l'étalement urbain et organiser l'aménagement du territoire pour offrir un cadre de vie de qualité aux habitants du Pays Montalbanais																	
Mesure 1 : Maintenir un équilibre territorial en renforçant l'attractivité des centres bourgs																	
Aménagement centre bourg et espaces publics Tranche 3 : entrées ouest, sud, nord et secteur Bravin	Labastide-St-Pierre	Labastide-St-Pierre	998 186 €	94 613 €	9%		0%	DETR 2013 à solliciter	0%	30 000 €	3%	64 613 €	6%		0%	903 573 €	91%
Réalisation d'un piétonnier le long de la RD930 (extension de la phase 2)	Orgueil	Orgueil	125 227 €	37 568 €	30%		0%		0%		0%	37 568 € (a) CP 25/06/12	30%		0%	87 659 €	70%
Aménagement centre bourg et espaces publics dont : 1) réfection du parvis de l'église et création d'un accès pour personnes à mobilité réduite 2) aménagement des abords de l'église et création d'un jardin de lecture	Monbéqui	Monbéqui	39 122 €	19 411 €	50%		0%	DETR 2013 à solliciter	0%	4 000 € (a) en FRI CP 24/05/12	10%	15 411 €	39%		0%	19 711 €	50%
Aménagement piétonnier le long de la RD39 dont : 1) construction de 2 plateaux traversants 2) aménagement d'un chemin piétonnier 3) éclairage public	Lacourt St-Pierre	Lacourt St-Pierre	297 528 €	54 471 €	18%		0%	DETR 2013 à solliciter	0%	20 000 €	7%	34 471 €	12%		0%	243 057 €	82%

Les plans de financement sont prévisionnels, ils ne deviendront définitifs qu'après instruction technique des dossiers par les partenaires financiers et après accord des assemblées délibérantes du Conseil Régional et du Conseil Général ainsi que des Comités de programmation des crédits de l'État et de l'Europe

Intitulé de l'opération	Localisation du Projet	Maître d'ouvrage	Coût HT	Aides Publiques sollicitées												Auto financement	
				Cumul aides publiques		Europe		Etat		Région		Département		Autres		Montant HT	%
				Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%		
Aménagement de l'avenue Belcante	Montech	Montech	180 850 €	24 400 €	13%		0%		0%		0%	24 400 €	13%		0%	156 450 €	87%
Aménagement piétonnier et cyclable de la rue du stade	Escatalens	Escatalens	131 421 €	44 400 €	34%		0%		0%	20 000 €	15%	24 400 €	19%		0%	87 021 €	66%
Réalisation de divers aménagements de village (abords de la salle des fêtes, extension parking de la mairie.....)	Labarthe	Labarthe	88 968 €	40 335 €	45%		0%	34 691 € dont : 26 691 € DETR 2012 (a) 8 000 € TIL (a)	39%	5 644 €	6%		0%		0%	48 633 €	55%
Total Mesure 1			1 861 302 €	315 198 €	17%	0 €	0%	34 691 €	2%	79 644 €	4%	200 863 €	11%	0 €	0%	1 546 104 €	83%
Mesure 3 : Préserver l'environnement et valoriser le patrimoine naturel et architectural																	
Élaboration d'un plan local d'urbanisme associé à une approche environnementale	Grisolles	Grisolles	99 920 €	52 500 €	53%		0%	52 500 €	53%		0%		0%		0%	47 420 €	47%
								DRAC (3 x 17 500 €)		à l'instruction							
Total Mesure 3			99 920 €	52 500 €	53%	0 €	0%	52 500 €	53%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	47 420 €	47%
TOTAL AXE 1			1 961 222 €	367 698 €	19%	0 €	0%	87 191 €	4%	79 644 €	4%	200 863 €	10%	0 €	0%	1 593 524 €	81%
Axe Stratégique 3 : Développer une politique de déplacements concertée																	
Mesure 6 : Favoriser la mobilité des habitants et mettre en œuvre une politique des déplacements cohérente et coordonnée, articulée avec l'agglomération de Montauban																	
Aménagement d'une vélo voie verte sur le centre du village dont : piste cyclable, végétalisation et mobilier urbain, jeux....	Labastide St Pierre	Labastide St Pierre	303 960 €	53 419 €	18%		0%		0%	29 019 €	10%	24 400 €	8%		0%	250 541 €	82%
Étude de faisabilité pour la mise en place d'un service de transport à la demande et d'aires de convoiturage sur le territoire	CC TGV	CC TGV	35 087 €	28 043 €	80%		0%	7 043 € FNADT 2012 (a)	20%	21 000 €	60%		0%		0%	7 044 €	20%
										PRELUDE 2							

Les plans de financement sont prévisionnels, ils ne deviendront définitifs qu'après instruction technique des dossiers par les partenaires financiers et après accord des assemblées délibérantes du Conseil Régional et du Conseil Général ainsi que des Comités de programmation des crédits de l'État et de l'Europe

Intitulé de l'opération	Localisation du Projet	Maître d'ouvrage	Coût HT	Aides Publiques sollicitées												Auto financement	
				Cumul aides publiques		Europe		Etat		Région		Département		Autres		Montant HT	%
				Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%		
Étude de faisabilité pour l'aménagement d'itinéraires cyclables sur le territoire	CC TGV	CC TGV	37 535 €	10 322 €	27%		0%	10 322 €	27%		0%		0%		0%	27 213 €	73%
Total Mesure 6			376 582 €	91 784 €	24%	0 €	0%	17 365 €	5%	50 019 €	13%	24 400 €	6%	0 €	0%	284 798 €	76%
TOTAL AXE 3			376 582 €	91 784 €	24%	0 €	0%	17 365 €	5%	50 019 €	13%	24 400 €	6%	0 €	0%	284 798 €	76%
Axe Stratégique 4 : Offrir des services aux populations pour renforcer l'équilibre social																	
Mesure 8 : Développer et renforcer la qualité des services au public																	
Création d'une maison des associations	Villemade	Villemade	386 197 €	77 250 €	20%		0%	77 250 €	20%		0%		0%		0%	308 947 €	80%
Réhabilitation du bâtiment Clos Saint Daniel en mairie	Dieupentale	Dieupentale	607 120 €	270 000 €	44%	50 000 €	8%	100 000 €	16%	60 000 €	10%	60 000 €	10%		0%	337 120 €	56%
Total Mesure 8			993 317 €	347 250 €	35%	50 000 €	5%	177 250 €	18%	60 000 €	6%	60 000 €	6%	0 €	0%	646 067 €	65%
TOTAL AXE 4			993 317 €	347 250 €	35%	50 000 €	5%	177 250 €	18%	60 000 €	6%	60 000 €	6%	0 €	0%	646 067 €	65%
Axe Stratégique transversal Animer les démarches de développement durable du territoire																	
Animer la démarche du contrat de Pays et se doter d'outils de communication interne																	
Fonctionnement 2012		Association du Pays Montalbanais	97 775 €	57 899 €	59%		0%	15 000 €	15%	23 344 €	24%	19 555 €	20%		0%	39 876 €	41%
TOTAL GENERAL (14 projets)			3 428 896 €	864 631 €	25,2%	50 000 €	1,46%	296 806 €	8,7%	213 007 €	6,2%	304 818 €	8,89%	0 €	0,0%	2 564 265 €	75%

(s) = sollicité

(a) = accordé

Le Président,

CP 12/10-36ann3



PROJETS POUR LA CONVENTION TERRITORIALE DU PAYS MIDI-QUERCY

Année 4 – phase 1 (2012-1)

Programmation suite au comité des financeurs du 07/09/2012

PAYS MIDI QUERCY

Année 4 - Phase 1- 2012-1

Suite au Comité Territorial de Concertation et de Pilotage du 22 juin 2012 et au Comité Départemental des financeurs du 7 septembre 2012

Les plans de financement sont prévisionnels, ils ne deviendront définitifs qu'après instruction technique des dossiers par les partenaires financiers et après accord des assemblées délibérantes du Conseil Régional et du Conseil Général ainsi que des Comités de programmation des crédits de l'État et de l'Europe

Intitulé de l'opération	Localisa-tion du Projet	Maître d'ouvrage	COUT HT	Aides Publiques sollicitées												Auto financement	
				Cumul aides publiques		Europe		Etat		Région		Département		Autres		Montant	%
				Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%		
AXE 1 : UN TERRITOIRE EQUITABLE																	
Mesure 1 : Miser sur les ressources humaines et conforter la gouvernance																	
Sous-mesure 1.1 : Sensibilisation au développement durable																	
2ème écofestibal (2012) événementiel de sensibilisation au développement durable	Septfonds	Asso CITRUS	36 050 €	18 085 €	50%	9 085 €	25%	500 €	1%	5 000 €	14%	1 000 €	3%	2 500 €	7%	17 965 €	50%
						Leader (m) avis favorable		DDCSPP (s)		CP mai 2012		CP août 2012		(a) CC QC et Septfonds			
Sous-mesure 1.2 : Insertion, emploi, valorisation des compétences																	
Aménagement intérieur de la Maison de l'emploi du PMQ	Caussade	Asso MCEF PMQ	75 885 €	33 390 €	44%	33 390 €	44%		0%		0%		0%		0%	42 495 €	56%
						Leader (a) Comité 06/07/12											
Sous-mesure 1.4 : Ingénierie Pays																	
Animation du CDD du Pays (année 2012)	PMQ	SM PMQ	40 000 €	25 075 €	63%	9 075 €	23%		0%	16 000 €	40%		0%		0%	14 925 €	37%
						Leader (s)				CP mai 2012							
Assistance technique Pays MQ (année 2012)	PMQ	SM PMQ	236 900 €	162 515 €	69%	32 105 €	14%		0%	79 560 €	34%	50 850 €	21%		0%	74 385 €	31%
						CRP du 02/07/12 FEADER 341B (a)				Dont 62 000 € (a)		(a) CP 19/07/12					
Ingénierie thématique appelant du FEADER 341 B (année 2012) (inclus dans l'assistance technique)	PMQ	SM PMQ	112 200 €														
Animation-gestion de Leader (année 2012)	PMQ	SM PMQ	107 000 €	85 908 €	80%	58 850 €	55%		0%	5 658 €	5%	21 400 €	20%		0%	21 092 €	20%
						Leader (a) Comité 06/07/12				(a)		(a) CP 19/07/12					
Total Mesure 1			495 835 €	324 973 €	66%	142 505 €	29%	500 €	0%	106 218 €	21%	73 250 €	15%	2 500 €	1%	170 862 €	34%
Mesure 2 : Développer l'offre culturelle, la solidarité et la cohésion sociale																	
Sous-mesure 2.1 : Connaissance et valorisation du patrimoine culturel																	
Aménagement d'une salle d'exposition permanente aux Châteaux	Bruniquel	Bruniquel	16 793 €	7 200 €	43%	7 200 €	43%		0%		0%		0%		0%	9 593 €	57%
						Leader (a) Comité 06/07/12											

Les plans de financement sont prévisionnels, ils ne deviendront définitifs qu'après instruction technique des dossiers par les partenaires financiers et après accord des assemblées délibérantes du Conseil Régional et du Conseil Général ainsi que des Comités de programmation des crédits de l'État et de l'Europe

Intitulé de l'opération	Localisa-tion du Projet	Maître d'ouvrage	COUT HT	Aides Publiques sollicitées												Auto financement	
				Cumul aides publiques		Europe		Etat		Région		Département		Autres		Montant	%
				Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%		
Programme de recherche - développement q(année 2012) « l'écriture dans la ville »	Négrepelisse	Négrepelisse	44 419 €	19 544 €	44%	19 544 €	44%		0%		0%		0%		0%	24 875 €	56%
Sous-mesure 2.2 : Développement de l'offre culturelle																	
Schéma culturel de territoire 5ème année (2012) (8 projets)	PMQ	divers MO	153 032 €	120 905 €	79%	24 843 €	16%		0%	20 000 €	13%	20 000 €	13%	56 062 €	37%	32 127 €	21%
						Leader (s) sur 2 projets				CP juillet 2012		CP 25/06/2012		EPCI+communes +mécénat			
Festival SAMBA AL PAIS (2012)	Montricoux	Asso Culture Al Pais	36 100 €	17 250 €	48%	8 000 €	22%		0%	5 000 €	14%	4 250 €	12%		0%	18 850 €	52%
						Leader (a) Comité 06/07/12				(a)		CP 21/05/2012					
WEB TV année 3 « Place de la Halle »	PMQ	Asso le Fond et la Forme	36 476 €	19 943 €	55%	10 943 €	30%		0%		0%		0%	9 000 €	25%	16 533 €	45%
						Leader (a) Comité 06/07/12								CAF+MSA (a)			
Salon inter régional d'aquarelles 2ème édition	Caussade	Caussade	14 061 €	4 218 €	30%	4 218 €	30%		0%		0%		0%		0%	9 843 €	70%
Sous-mesure 2.3 : Renforcer l'offre de services au public																	
Développement du service de portage de repas sur le secteur de Caylus (achat d'un véhicule)	Cantons de Caylus et St Antonin	Mutualité Française 82	20 796 €	11 553 €	56%	6 354 €	31%		0%		0%	5 199 €	25%		0%	9 243 €	44%
						Leader (s) avis favorable Comité 06/07/12						(s)					
Total Mesure 2			321 677 €	200 613 €	62%	81 102 €	25%	0 €	0%	25 000 €	8%	29 449 €	9%	65 062 €	20%	121 064 €	38%
TOTAL AXE 1			817 512 €	525 586 €	64%	223 607 €	27%	500 €	0%	131 218 €	16%	102 699 €	13%	67 562 €	8%	291 926 €	36%
AXE 2 : UN TERRITOIRE VIABLE																	
Mesure 3 : Favoriser la diversification et la consolidation des activités économiques durables																	
Sous-mesure 3.1 : Développement durable des activités agricoles																	
Développement du projet «Graines de terroir.com » dont 36 072 € d'investissement	Septfonds	Asso Graines de terroir	42 769 €	15 325 €	36%	9 409 €	22%		0%	2 958 €	7%	2 958 €	7%		0%	27 444 €	64%
						Leader (s) avis favorable Comité 06/07/12				CP juillet 2012		(s)					

Les plans de financement sont prévisionnels, ils ne deviendront définitifs qu'après instruction technique des dossiers par les partenaires financiers et après accord des assemblées délibérantes du Conseil Régional et du Conseil Général ainsi que des Comités de programmation des crédits de l'État et de l'Europe

Intitulé de l'opération	Localisation du Projet	Maître d'ouvrage	COUT HT	Aides Publiques sollicitées												Auto financement	
				Cumul aides publiques		Europe		Etat		Région		Département		Autres		Montant	%
				Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%		
Faisabilité du développement d'une micro-filière, le petit épautre bio, ancrée en MQ	PMQ	SM PMQ	8 827 €	7 062 €	80%	3 532 €	40%	1 117 €	13%	2 413 €	27%		0%		0%	1 765 €	20%
						Leader (a) Comité 06/07/12		(a) DRAF		(a)							
Etude de faisabilité technico-économique d'un espace test en maraîchage bio en MQ	PMQ	SM PMQ	15 000 €	12 000 €	80%	6 000 €	40%	6 000 €	40%		0%		0%		0%	3 000 €	20%
						Leader (s) avis favorable Comité 06/07/12		FNADT (s)									
Réponse à l'appel à projet du Réseau Rural MP sur « Territoires et gouvernance alimentaire »	PMQ	SM PMQ	37 000 €	29 600 €	80%	14 700 €	40%	7 400 €	20%	7 500 €	20%		0%		0%	7 400 €	20%
						FEADER 511 (s) avis favorable		DRAF (s)		CP juillet 2012							
Sous-mesure 3.2 : Soutien au développement des formes de tourisme durable																	
Mise en oeuvre du schéma d'organisation touristique (promotion, communication) (année 2012)	PMQ	SM PMQ	34 805 €	27 846 €	80%	14 439 €	41%		0%	6 447 €	19%	6 960 €	20%		0%	6 959 €	20%
						Leader(s) avis favorable Comité 06/07/12				(s)		(s)					
Total Mesure 3			138 401 €	91 833 €	66%	48 080 €	35%	14 517 €	10%	19 318 €	14%	9 918 €	7%	0 €	0%	46 568 €	34%
Mesure 4 : Maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables																	
Sous-mesure 4.1 : Développement de l'efficacité énergétique dans les bâtiments																	
Plan climat territorial 2011 (PCT) comprenant : *Animation du dispositif PCT * programme opérationnel * service conseil énergie partagé (CEP)	PMQ	SM PMQ	164 479 €	102 655 €	62%	55 112 €	34%	39 983 €	24%	7 560 €	5%	0 €	0%	0 €	0%	61 824 €	38%
						FEDER+LEADER (s)		ADEME (s)									
			46 788 €			23 394 €		14 036 €									
			25 200 €			12 600 €				7 560 €							
			92 491 €			19 118 €		25 947 €		(a)							
Total Mesure 4			164 479 €	102 655 €	62%	55 112 €	34%	39 983 €	24%	7 560 €	5%	0 €	0%	0 €	0%	61 824 €	38%
TOTAL AXE 2			302 880 €	194 488 €	64%	103 192 €	34%	54 500 €	18%	26 878 €	9%	9 918 €	3%	0 €	0%	108 392 €	36%

Les plans de financement sont prévisionnels, ils ne deviendront définitifs qu'après instruction technique des dossiers par les partenaires financiers et après accord des assemblées délibérantes du Conseil Régional et du Conseil Général ainsi que des Comités de programmation des crédits de l'État et de l'Europe

Intitulé de l'opération	Localisa-tion du Projet	Maître d'ouvrage	COUT HT	Aides Publiques sollicitées												Auto financement	
				Cumul aides publiques		Europe		Etat		Région		Département		Autres		Montant	%
				Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%		
AXE 3 : UN TERRITOIRE VIVABLE																	
Mesure 6 : Promouvoir une politique de l'habitat globale et durable																	
Sous-mesure 6.2 : Urbanisme stratégique et renforcement de l'armature urbaine																	
Aménagement des espaces des Mûriers – tranche 2	Caussade	Caussade	1 467 201 €	30 000 €	2%		0%		0%	30 000 €	2%		0%		0%	1 437 201 €	98%
								DETR 2013 (à s)									
Total Mesure 6			1 467 201 €	30 000 €	2%	0 €	0%	0 €	0%	30 000 €	2%	0 €	0%	0 €	0%	1 437 201 €	98%
Mesure 7 : Préserver et valoriser les ressources naturelles du territoire																	
Sous-mesure 7.2 : Connaissance, valorisation et accessibilité maîtrisée des espaces naturels																	
Diagnos-tics sylvicoles auprès de propriétaires forestiers (action prévue dans la charte forestière)	PMQ	CRPF	14 631 €	7 242 €	49%	7 242 €	49%		0%		0%		0%		0%	7 389 €	51%
								Leader (a) Comité 06/07/12									
Total Mesure 7			14 631 €	7 242 €	49%	7 242 €	49%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	7 389 €	51%
Mesure 8 : Dotation spécifique "Vocation expérimentale et expérimentation"																	
Volet 2 : Favoriser les déplacements doux (correspond également à la mesure 4)																	
Cheminement doux piétons/vélos sur le chemin de la Tauge	Molières	Commune	215 881 €	146 357 €	68%	39 506 €	18%	29 995 €	14%	36 418 €	17%	30 438 €	14%	10 000 €	5%	69 524 €	32%
								Leader (a) Comité 06/07/12		DETR 2012 (a)	CP avril 2010	CP sept 2010	SDE (s)				
Total Mesure 8			215 881 €	146 357 €	68%	39 506 €	18%	29 995 €	14%	36 418 €	17%	30 438 €	14%	10 000 €	5%	69 524 €	32%
TOTAL AXE 3			1 697 713 €	183 599 €	11%	46 748 €	3%	29 995 €	2%	66 418 €	4%	30 438 €	2%	10 000 €	1%	1 514 114 €	89%
TOTAL GENERAL (21 projets)			2 818 105 €	903 673 €	32%	373 547 €	13%	84 995 €	3%	224 514 €	8%	143 055 €	5%	77 562 €	3%	1 914 432 €	68%

Le Président,

CP 12/10-36ann4

SYNDICAT MIXTE GARONNE QUERCY GASCOGNE

CONVENTION TERRITORIALE 2008-2013

PROGRAMME D' ACTIONS 2012 phase 1 (8ème programmation)

PAYS Garonne-Quercy-Gascogne
Année 2012 - Phase 1

Les plans de financement mentionnés ne sont qu'indicatifs, ils ne deviendront définitifs qu'après l'instruction technique des dossiers de demande de subvention par les partenaires financiers et après l'accord des assemblées délibérantes du Conseil Régional et du Conseil Général ainsi que des comités de programmation des crédits de l'Etat et de l'Europe.

Opération	Lieu	Maître d'ouvrage	Coût TTC	Coût H.T.	Total aides pub.	%	Europe	%	Etat	%	Région	%	Conseil Général	Autres	%	Autofin.	%	
AXE 1 : AFFIRMER LA COMPETITIVITE DU TERRITOIRE PAR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE																		
<i>Mesure 2 : Restructurer et moderniser le tissu commercial et artisanal</i>																		
Réhabilitation d'un bâtiment communal en restaurant	Cazes Mondenard	Commune	465 388 €	389 120 €	124 027 €	32%	0 €	0%	55 904 €	14%	22 000 €	6%	46 123 €	12%		265 093 €	68%	
							Non Éligible		(a) DETR 2012		Maximum au titre du FRI							
Travaux de modernisation à l'hôtel-restaurant « Le Belvédère »	Montagudet	SAS Couleur Sud																
- dont hôtel			224 020 €	187 308 €	56 193 €	30%	56 193 €	30%								131 115 €	70%	
- dont restaurant			60 398 €	50 500 €	10 100 €	20%				10 100 €	20%	Plafond d'aides publiques atteint	-%			40 400 €	80%	
- dont plus produits			61 203 €	51 173 €	10 234 €	20%				10 234 €	20%		-%			40 939 €	80%	
			345 621 €	288 981 €	76 527 €	26%	56 193 €	19%			20 334 €	7%		-%		212 454 €	74%	
							(a) FEDER				(a)							
TOTAL MESURE 2			811 009 €	678 101 €	200 554 €	30%	56 193 €	8%	55 904 €	8%	42 334 €	6%	46 123 €	7%	0 €	477 547 €	70%	
<i>Mesure 3 : Développer le potentiel touristique</i>																		
Modernisation et extension du Port de Castelsarrasin	Castelsarrasin	Commune	2 129 832 €	1 780 796 €	1 338 133 €	75%	445 199 €	25%	145 000 €	8%	373 967 €	21%	373 967 €	21%		442 663 €	25%	
Tranche 1: Zone technique du port							(s) FEDER Axe 5 mesure 2 : dossier à compléter		Lettre d'engagement de l'Etat au titre de la DETR 2013									
Restauration des quais de Lamagistère : chemin de halage	Lamagistère	CG 82 (par délégation)	350 000 €	292 642 €	192 642 €	66%	27 000 €	9%			43 896 €	15%	-		121 746 €	42%	100 000 €	34%
							(s) FEADER				A l'instruction			commune				
TOTAL MESURE 3			2 479 832 €	2 073 438 €	1 530 775 €	74%	472 199 €	23%	145 000 €	7%	417 863 €	20%	373 967 €	18%	121 746 €	6%	542 663 €	26%
<i>Mesure 4 : Grand Site Touristique de Moissac</i>																		
Aménagement de l'espace public du Patius (périmètre abbatial)	Moissac	Commune																
- dont tranche A espace public central (esplanade, jardin sonore et rue de l'abbaye)			529 055 €	442 354 €	329 007 €	74%			182 007 €	41%	73 500 €	17%	73 500 €	17%		113 347 €	26%	
- dont escalier aile orientale			95 680 €	80 000 €	32 000 €	40%			32 000 €	40%	0 €	0%	0 €	0%		48 000 €	60%	
			624 735 €	522 354 €	361 007 €	69%			214 007 €	41%	73 500 €	14%	73 500 €	14%		161 347 €	31%	
							(a) DETR et (s) DRAC											

Opération	Lieu	Maître d'ouvrage	Coût TTC	Coût H.T.	Total aides pub.	%	Europe	%	Etat	%	Région	%	Conseil Général	Autres	%	Autofin.	%		
Aménagement d'un Port de plaisance (site de l'Uvarium) Tranche 1	Moissac	Commune	429 364 €	359 000 €	287 200 €	80%	71 420 €	20%	65 000 €	18%	75 390 €	21%	75 390 €			71 800 €	20%		
							Eligible FEDER Axe 5		DETR										
TOTAL MESURE 4			1 054 099 €	881 354 €	648 207 €	74%	71 420 €	8%	279 007 €	32%	148 890 €	17%	148 890 €	17%	0 €	233 147 €	26%		
Total AXE 1			4 344 940 €	3 632 893 €	2 379 536 €	65%	599 812 €	17%	479 911 €	13%	609 087 €	17%	568 980 €	16%	121 746 €	3%	1 253 357 €	35%	
AXE 2 : RENFORCER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE PAR UNE OFFRE DE SERVICES ET UN CADE DE VIE DE QUALITE																			
Mesure 6 : Améliorer la qualité du cadre de vie des habitants																			
Aménagement de village : réalisation du piétonnier du Grangé et de la place des Goujous	Dunes	Commune	62 780 €	52 492 €	31 495 €	60%					0 €	0%	10 498 €	20%	20 997 €	40%	20 997 €	40%	
											Non éligible				(s) CC2R				
Réhabilitation d'un logement communal T4 situé 16 place de la liberté	Golfech	Commune	236 925 €	198 098 €	27 771 €	14%					4 000 €	2%	23 771 €	12%			170 327 €	86%	
											A l'instruction				(s) CC2R				
Restructuration du centre bourg de Caumont suite à la création du nouveau « Quartier des Vergers »	Caumont	Commune	354 016 €	296 000 €	48 800 €	16%					0 €	0%	48 800 €	16%			247 200 €	84%	
											Non éligible								
Aménagement de village : Place de la Halle, Bd Torsiac Nord et éclairage Av. J. Baylet Tranche 1 phases d et e	Valence d'Agen	Commune	666 333 €	557 135 €	70 000 €	13%					30 000 €	5%	40 000 €	7%			487 135 €	87%	
Aménagement de village : Boulevard Torsiac Sud et Contre-allées Nord et Sud Tranche 2	Valence d'Agen	CC2R	498 190 €	416 547 €	70 000 €	17%					30 000 €	7%	40 000 €	10%			346 547 €	83%	
Aménagement de village: route du Port et route des Bernèses	Donzac	Commune	159 587 €	133 434 €	22 463 €	17%							22 463 €	17%			110 971 €	83%	
											A l'instruction au titre du FRI								
Aménagement de village : Promenade des Moines et Place de la Gendarmerie	Auvillar	Commune	422 188 €	353 000 €	148 568 €	42%					66 862 €	19%	81 706 €	23%			204 432 €	58%	
											(a) DETR 2010 et 2012								
Aménagement du bourg Tranche 1 : Travaux de sécurisation et de valorisation de l'entrée ouest du village par la RD 928 et requalification de la Grand'Rue	Bourret	Commune	589 701 €	493 061 €	137 318 €	28%					80 000 €	16%	10 567 €	2%	46 751 €	9%		355 743 €	72%
											(a) DETR 2012								
Etude préopérationnelle OPAH	CC Sère Garonne Gimone	CC Sère Garonne Gimone	41 860 €	35 000 €	23 779 €	68%					17 500 €	50%	0 €	0%	6 279 €	18%		11 221 €	32%
											(s) ANAH								
Tranche 3 Requalification de la Promenade du Château : Place de la Raison (ouest), Cœur du Maire et Place Garonne	Castelsarrasin	Commune	510 730 €	427 031 €	170 000 €	40%					100 000 €	23%	30 000 €	7%	40 000 €	9%		257 031 €	60%
											(s) DETR 2013				Pour mémoire				

Opération	Lieu	Maître d'ouvrage	Coût TTC	Coût H.T.	Total aides pub.	%	Europe	%	Etat	%	Région	%	Conseil Général	Autres	%	Autofin.	%	
Réfection du Sol de la Halle	Beaumont de Lomagne	Commune	- Coût initial	371 353 €	310 496 €	272 872 €	88%		155 248 €	50%	40 000 €	13%	77 624 €	25%		37 624 €	12%	
- surcoût sur la tranche 3			105 112 €	87 886 €	65 914 €	75%		43 943 €	50%	0 €	0%	21 971 €	25%		21 972 €	25%		
TOTAL			476 465 €	398 382 €	338 786 €	85%		199 191 €	50%	40 000 €	10%	99 595 €	25%		59 596 €	15%		
Aménagements de village : chemin de Boscla et Bitoux	St Loup	Commune	133 675 €	111 768 €	28 577 €	26%					2 000 €	2%	17 417 €	16%	9 160 €	8%	83 191 €	74%
											A l'instruction au titre du FRI			(s) SDE				
Aménagement de village	Angeville	Commune	129 449 €	108 235 €	71 048 €	66%			19 016 €	18%	5 761 €	5%	46 271 €	43%		37 187 €	34%	
									(a) DETR 2012				Inclut dans futur contrat d'équipement					
Aménagement de village Tranche 2 : place des commerces, parvis de l'église et boulevard du foirail	Roquecor	Commune	364 841 €	305 051 €	132 377 €	43%			76 263 €	25%	19 294 €	6%	36 820 €	12%		172 674 €	57%	
									(s) DETR 2013									
Restauration des quais de Lamagistère : consolidation et remise en état du mur de soutènement en prévention des risques d'inondation et des crues	Lamagistère	CG 82 (par délégation)	590 000 €	493 311 €	325 586 €	66%	98 662 €	20%			59 197 €	12%	-		167 727 €	34%	167 725 €	34%
							(s) FEDER mesure 321		(s) Crédits Barnier dans le cadre du Plan Garonne		A l'instruction			commune				
TOTAL MESURE 6			5 236 740 €	4 378 545 €	1 646 568 €	38%	98 662 €	2%	558 832 €	13%	230 819 €	5%	#VALEUR !	###	197 884 €	5%	2 731 977 €	62%
Mesure 7 : Développer les systèmes de transport privilégiant l'intermodalité																		
Mesure 8 : Assurer les services à la population																		
Frais de fonctionnement du relais des Services Publics	Lauzerte	Com Com Quercy Pays de Serres	25 029 €	20 927 €	10 000 €	48%			10 000 €	48%			CG non sollicité			10 927 €	52%	
									(a) FNADT									
TOTAL MESURE 8			25 029 €	20 927 €	10 000 €	48%	0 €	0%	10 000 €	48%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	10 927 €	52%
Mesure 9 : Pour un projet culturel de Pays																		
Travaux d'adaptation phonique et scénique à l'école de musique	Valence D'Agen	CC2R	80 132 €	67 000 €	26 800 €	40%					0 €	0%	26 800 €	40%		40 200 €	60%	
											Non éligible							
Etude préalable ORCA	Moissac	Commune	31 634 €	26 450 €	6 612 €	25%					6 612 €	25%	CG non sollicité			19 838 €	75%	
									(s) FISAC									
TOTAL MESURE 9			111 766 €	93 450 €	33 412 €	36%	0 €	0%	0 €	0%	6 612 €	7%	26 800 €	29%	0 €	0%	60 038 €	64%
TOTAL AXE 2			5 373 535 €	4 492 922 €	1 689 980 €	38%	98 662 €	2%	568 832 €	13%	237 431 €	5%	#VALEUR !	###	197 884 €	4%	2 802 942 €	62%
TOTAL PROGRAMME			9 718 475 €	8 125 815 €	4 069 516 €	50%	698 474 €	9%	1 048 743 €	13%	846 518 €	10%	#VALEUR !	###	319 630 €	4%	4 056 299 €	50%

(s) = sollicité (a) = accordé

Le Président,